



COMMUNIQUE

COMMUNIQUE N°3

lundi 26 février 2018

Méthanisation Gouy – Le RECOURS

Le Préfet du Pas-de-Calais délivre le permis de construire l'unité de méthanisation de Gouy-sous-Bellonne.

La Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) fera un recours pour contester l'implantation de ce projet sur le Bassin d'Alimentation du Captage de Férin. Les élus et services de la CAD sont déterminés face à un dossier qui ne présente aucune garantie de protection de la ressource en eau.

Rappelons que le captage de Férin est identifié prioritaire suite au Grenelle de l'environnement. Son eau est destinée à la consommation humaine de plusieurs centaines de milliers de personnes. Une opération de reconquête de sa qualité est en cours comme le demande la loi. Une pollution accidentelle deviendrait rapidement un problème de santé publique. **La sécurité de l'approvisionnement est donc un enjeu fort.**

N'hésitez pas à interroger vos élus. Ils sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cordialement

Monique PARENT